



## TERMES DE REFERENCES

### POUR UNE PRESTATION DE SERVICE TRAITEUR

#### 1. Contexte

Le Programme de Lutte Antiérosive (PLAE) est un Programme de développement de Madagascar, cofinancé par la République Fédérale d'Allemagne et le Gouvernement Malagasy à travers la KFW et le Ministère de l'Agriculture de l'Élevage et de la Pêche. Les Unités de gestion des Projets organisent des réunions et ateliers internes à Antananarivo lors de la mise en œuvre de ses activités. A ce titre, le PLAE voudrait confier à un prestataire de service traiteur la préparation des collations nécessaires.

#### 2. Objectif :

Les participants aux réunions, ateliers de travail et visites de terrain organisés dans le cadre du PLAE sont servis de collations saines et appropriées.

#### 3. Profil du prestataire

Le prestataire doit être doté des qualifications suivantes :

- Avoir au moins deux ans d'expérience dans le Service Traiteur que ce soit dans une Entreprise ou Projet ou autre genre
- Etre en règle vis-à-vis de l'administration fiscale (Carte Statistique et NIF)
- Savoir cuisiner des menus malgaches et européens
- Possédant des ustensiles appropriés pour les services demandés (déjeuners, pauses café, piqueniques, etc...)
- Avoir le sens d'hygiène : exigeant sur la propreté, la présentation d'aliments sains et frais, de bonne qualité et bonne présentation
- Capable de se déplacer dans les locaux où le PLAE y sera
- S'adapter aux différents lieux où auront les prestations

- Etre disponible le jour où le service est demandé
- Capable de répondre aux exigences du PLAE sur les menus, dans la limite des offres des denrées sur le marché.

#### **4. Définition des prestations**

Les prestations sont de plusieurs ordres :

- Pause-café (boissons chaudes, boissons froides non alcooliques, des petits fours et des mignardises...)
- Déjeuner (buffet ou déjeuner à servir)
- Cocktail
- Plateaux repas (à emporter)
- Boites-sandwiches (à emporter)

Le nombre convives sont de l'ordre de 6 à 20 personnes au maximum. Au-delà du nombre maximum, le prix de l'offre sera négocié.

#### **5. Durée et Lieu des prestations**

Le contrat dure un an renouvelable, à compter de la date de signature du contrat.

Le service sera effectué dans l'un ou l'autre des 3 locaux du PLAE suivants : Ambatobe, Analamahitsy et Nanisana.

#### **6. Résultats attendus et produits livrables**

- Qualités adéquates, rapides et suivant les normes sanitaires
- Pendant les prestations, les déplacements des matériels et ses agents vers le lieu de service sont à la charge du traiteur.
- Présence des serveurs (ses) durant le service sauf si ce dernier aura lieu en dehors des locaux convenus.

#### **7. Modalité d'intervention et mode de Paiement**

L'intervention du prestataire est à la demande du PLAE. La demande sera présentée au prestataire au moins 3 jours à l'avance pour le service pause -café et 5 jours à l'avance pour le service déjeuner.

Le paiement sera effectué après le service fait sur présentation de facture par virement bancaire au compte du prestataire après la présentation d'une facture originale.

## 8. Présentation de l'offre

L'offre devra présenter :

- une fourchette de prix pour chaque service proposé dans le point 4- « définition des prestations »
- au moins trois variantes de chaque catégorie d'aliments servis
- le type d'emballage pour les repas à emporter.

L'offre devra parvenir au bureau de la Coordination Nationale du PLAE sous plis fermés à l'adresse suivante :

*« Enceinte BVPI-en face de la direction du Génie Rural, route de Nanisàna -101 Antananarivo »*

ou bien envoyer par e-mail sous format PDF: [plae.cn@gmail.com](mailto:plae.cn@gmail.com).

La date et l'heure limite de réception des offres sont : le 06 décembre 2019 à 12heures

Les offres envoyées après ce délai seront rejetées.